

LA GAZETTE MEDICALE DE MONTREAL

Revue Mensuelle de Médecine, de Chirurgie et des
Sciences accessoires.

VOL. I.

MONTREAL, JUIN 1887.

No 5

TRAVAUX ORIGINAUX.

Médecine politique.

“ La médecine politique est cette partie de l'art médical qui traite des rapports qui existent entre les institutions sociales et la nature de l'homme et des animaux domestiques. Elle repose sur l'application des connaissances médicales à l'entretien de la santé dans les agglomérations humaines et à l'administration de la justice ” — PRUNELLE.

Cette définition explique le titre, étrange en apparence, de cet article.

Je me propose de démontrer qu'il est du devoir des gouvernements de veiller à la santé de leurs administrés.

On concédera que les gouvernements existent pour le bien public ; l'organisation des divers ministères n'a pas d'autre but. C'est ainsi que l'on a les ministères de la finance, de l'instruction, de l'agriculture etc., etc. Cet ordre de choses est établi pour le bien de chaque citoyen et celui de la société.

Or, il est d'intérêt général que l'on veille à l'entretien de la santé publique. En effet, qui niera la valeur sociale et économique de la santé ? N'est-elle pas la première source de la richesse et du bonheur des peuples ? A quoi serviront la fertilité de notre sol, la richesse de nos mines et de nos forêts, si le manque d'éducation physique et l'ignorance des préceptes de l'hygiène font de nous un peuple faible, débile, impotent ?

On peut dire, sans crainte d'être contredit, que les individus sains